77e ANNEE. — N° 3 MERCREDI 5 JANVIER 1937.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il ne faudrait pas croire que les classes moyennes se laisseront traiter comme on a traité le Parlement !

Dans une revue de fin d'année, le Parlement, tel que nous l'avons vu fonctionner, pourrait être assez fidèlement représenté par quelqu'un de ces automates, branlants sur leurs pieds incertains, qu'on voit aller et venir sur la scène à peu près comme un homme qui aurait les reins cassés. De la coulisse, un mécanicien leur sert de cerveau-moteur et, la main sur des manettes, dirige leurs mouvements brusques, raides et mal assurés...

Oh ! il a voté beaucoup de lois : l'arbitrage obligatoire, la réforme fiscale dont nous saurons bientôt si elle réforme en augmentant ou en diminuant nos charges, etc. Il a même, en supplément et par-dessus le marché, voté le budget: cette petite chose insignifiante qui règle les dépenses et les recettes de la France, qui assure la permanence des services publics et le sort de la vie nationale.

On l'a voté ! Je ne dis pas qu'on l'a examiné. En somme, tout s'est passé comme si l'on avait voulu démontrer ainsi l'inutilité de toute étude préalable, de tout contrôle effectif, de tout examen critique, et de toute discussion. C'est-à-dire, en résumé, de tout ce pour quoi le Parlement a été fait.

Et le plus fort de l'affaire, c'est au Parlement lui-même qu'on demande de faire cette démonstration !... De la sorte on prépare doucement la voie aux dictatures en ménageant les transitions. On juge prudent de garder encore une apparence de parlement. Quant au régime parlementaire, il y a beau temps qu'on l'a mis « en vacances » !

M. Léon Blum, protestant autrefois contre la seule hypothèse des procédés qu'il a si habilement mis en œuvre, s'écriait qu'après tout il serait moins dangereux pour l'avenir de supprimer le Parlement que de le ridiculiser !

Lui, il l'a déjà ridiculisé ! Est-ce un commencement ?

⁂

L'autre jour, au Comité républicain du commerce et de l'industrie, notre confrère et ami, Paul Marchandeau, député radical-socialiste de la Marne, maire de Reims et ancien ministre, a posé en termes parfaitement justes l'un des plus graves problèmes sociaux du moment.

Celui du sort réservé à ces « classes moyennes », qui constituent l'ossature de la société française et dont la ruine entraînerait l'écroulement de notre communauté nationale.

Il a dit que si l'expérience en cours n'a pas réussi, c'est qu'elle a d'abord méconnu l'impérieuse nécessité de l'ordre dans les décisions.

« L'ordre dans les décisions, a-t-il « précisé, n'est-ce pas au fond tout le « secret du succès des plans qui ont « été mis en œuvre dans les démo- « craties occidentales en Angleterre, « en Belgique, aux Etats-Unis ? « *Dans tous les pays, des améliora- « tions sociales ont été réalisées au « fur et à mesure des possibilités. « Chaque fois, elles ont été une ré- « sultante ou une contre-partie de « mesures positives ayant pour but « une amélioration de la situation « économique.* »

Sous la poussée du « ministère des masses » qui ne représente d'ailleurs qu'une petite minorité, qui commande sans avoir ni le pouvoir ni la responsabilité, le gouvernement de Front populaire a voulu tout entreprendre et tout réaliser à la fois. « Tout et tout de suite! » Tel est le mot d'ordre qu'il a reçu et auquel il a voulu obéir en déposant pêle-mêle sur le bureau des assemblées parlementaires des projets en tas et en vrac, improvisés dans la hâte et qu'il fallait voter dans la précipitation...

Si bien que, comme le disait M. Henri Merlin au Sénat, le *gouvernement a été obligé de recommander lui-même à ses administrations de ne pas appliquer certains textes législatifs reconnus inapplicables.*

En tout cela, fait remarquer M. Paul Marchandeau, le plus grave est qu'on a méconnu cet élément fondamental de la nation française que constitue la classe moyenne, non seulement au point de vue de la production, mais encore au point de vue de l'épargne !

⁂

Ce problème inquiète gravement tous les esprits qui craignent que la ruine de la production ne vienne transformer en catastrophe, pour la classe ouvrière, les avantages qu'elle a obtenus. Et M. Paul Reynaud adresse au gouvernement cet appel angoissé :

« Puisque le gouvernement, qui af- « firmit en juin dernier ne vouloir « gouverner qu'avec le concours « d'une classe, s'est haussé, avant- « hier, sur le plan national, qu'il « songe aussi à ces classes moyennes « qui ont droit à la vie. La crise les « avait terrassées, le poids des char- « ges nouvelles les réduit maintenant « au désespoir. Que leur silence ne « vous trompe pas ! N'attendez pas « qu'elles aussi aient pris l'habitude « de ces mouvements de masse de- « vant lesquels le gouvernement du « pays est diminué. N'oubliez pas le « rôle qu'elles jouent dans la nation. « Elles sont les cadres d'une France « dépeuplée. Le vrai péril révolution- « naire en France, ne serait-ce pas « surtout leur abdication ? »

Tout cela est évident !... Mais ces classes moyennes dont le parti radical était, autrefois, le défenseur et le représentant, ne sont pas disposées à abdiquer.

Elles ne se laisseront pas traiter comme on a traité le Parlement !

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Les sports d'hiver aux Pyrénées

Combien d'amateurs de sports d'hiver, qui, connaissant bien les Vosges, le Jura, les Alpes et désirant changer d'horizons, partent pour la Suisse, le Tyrol, l'Italie, sans penser que la France leur offre aux Pyrénées des attraits noureaux, l'éclat de la lumière méridionale, la pureté d'un ciel rarement visité par les brouillards, un enneigement supérieur à altitude égale à celui de n'importe quel massif de l'Europe Centrale, enfin des pentes longues et rapides sur des versants magnifiquement exposés.

De nombreux centres de sports d'hiver les y accueilleront.

Ce sont d'abord Font-Romeu (1.800 *mètres), et ses satellites : Mont-Louis, Formiguères et Puyvalador, avec d'immenses plateaux aux pentes largement ondulées où, sous le chaud soleil de la Cerdagne, le skieur trouve des terrains faciles, bien enneigés, convenant aux courtes promenades comme aux longues randonnées.*

C'est ensuite le col de Puymorens (1.918 *m.) dont les vastes pentes offrent aux amateurs de très nombreuses pistes de descente, un terrain de slalom et une piste de fond de 9 kilomètres.*

Superbagnères (1.800 *m.), abritée des vents par les hautes chaînes qui la dominent, possède, à proximité de son hôtel, des installations variées permettant la pratique facile de tous les sports de neige et de glace : tremplin de sauts, patinoire, piste de luge et de bobsleigh, piste de fond, pistes de descente avec remontée par traineaux électriques et par crémaillère.*

Bagnères-de-Bigorre est la tête d'étape des champs de neige du cirque de la Mongie (1.800 *m.) dont les pentes s'étagent dans un décor grandiose et sauvage au pied du pic du Midi de Bigorre, Barèges et Cauterets possèdent de bons terrains de ski permettant des excursions nombreuses et attrayantes.*

Enfin Gourette (1.384 *m.), à 43 km. de Pau est un cirque remarquable par la beauté des cimes qui l'entourent et par l'étendue et la variété de ses champs de neige qui, grâce à des chutes abondantes et régulières, permettent la pratique du ski pendant une longue saison.*

Ainsi donc, qu'ils veuillent courir la haute montagne ou se consacrer à des joies plus faciles, chausser leurs skis à la porte même de leur hôtel ou séjourner dans une grande ville d'où ils rayonneront à leur guise, les amateurs de sports d'hiver sont certains de trouver dans les Pyrénées tous les agréments que leur offriraient les stations les plus réputées des Alpes, avec, en outre, un soleil méridional qui illumine, au-dessus des champs de neige, des ciels d'été.

Armand AVRONSART.

Informations

Au Sénat

Le Sénat a adopté le budget par 260 voix contre 31 et le projet de réforme fiscale à mains levées. M. Rucart, gardé des sceaux, donne lecture du décret de clôture de la session extraordinaire. La séance est levée à 1 h. 25.

A la Chambre

Dans la séance de nuit de samedi, par 467 voix contre 75, la Chambre a voté le budget pour l'exercice de 1937, tel que le Sénat l'a adopté.

Par 376 voix contre 210, elle vote l'ensemble du projet de réforme fiscale. Puis M. Vincent-Auriol donne lecture du décret de clôture de la session extraordinaire de 1936. La séance est levée à 1 h. 30.

La prochaine séance de la Chambre aura lieu le mardi 12 janvier.

Election législative

Voici les résultats de l'élection législative de Lapalisse (Allier), scrutin de ballottage.

Inscrits : 31.747 ; votants, 24.703 ; suffrages exprimés, 24.385.

Ont obtenu : MM. Lamoureux (rad.-soc.), 12.522 voix (*élu*) ;
Désormières (S.F.I.O.), 11.723 voix ;
Vilonne (com.), 16 voix ;
Labouret (U.R.D.), 117 voix.

Le chômage en France

A la date du 26 décembre, le nombre des chômeurs inscrits est de 410.564 dans les fonds de chômage et de 221 dans cinq Bureaux de bienfaisance, soit 410.785 au total, dont 309.884 hommes et 100.901 femmes.

La semaine dernière, le total était de 408.120, plus 216, soit 408.336.

Il y a donc cette semaine une augmentation de 2.449 chômeurs inscrits dans les deux catégories d'institutions.

En Espagne

Les statistiques des condamnations prononcées jusqu'à ce jour par le tribunal spécial populaire et les tribunaux populaires numéros 1, 2, 3 et 4 sont les suivants :

Exécutions capitales, 148.
Emprisonnements, 201.
Acquittements, 104.

Le total des autopsies effectuées sur des morts divers pour le compte de ces tribunaux est de 1.046.

Incidents germano-espagnols

On déclare officiellement que deux incidents navals germano-espagnols se sont produits vendredi au large des côtes d'Espagne.

Dans le premier cas, le vapeur « Soton » a été arraisonné par le « Kœnigsberg » et s'est échoué. Dans le second, le vapeur « Aragon » a été saisi par le cuirassé « Graf Spée ».

L'accord anglo-italien

L'accord anglo-italien marque le désir du Gouvernement de Londres, de revenir à la politique des trois puissances: France, Angleterre, Italie, en Méditerranée. Le Gouvernement italien a compris qu'il avait intérêt à s'appuyer sur l'Angleterre afin d'exclure les forces allemande et russe de son voisinage maritime.

Le ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, a communiqué dimanche soir le texte de l'accord signé à Rome.

Volonté de paix, respect des droits et intérêts des puissances méditerranéennes, maintien du statu quo, tels sont les points pricipaux de l'accord qui n'est dirigé, soulignent les parties contractantes, contre aucune autre nation.

Parlement corporatif

Le nouveau Parlement italien, sera, annonce-t-on, purement corporatif.

Cette réforme comporte la formation d'une Chambre des faisceaux et des corporations en remplacement de la Chambre actuelle.

La désignation des membres de la nouvelle Assemblée sera confiée aux corporations, tandis qu'actuellement la désignation des députés est faite par les Confédérations, c'est-à-dire que l'on passe du plan syndical au plan corporatif.

L'approbation et la proclamation par le grand conseil des membres désignés par les corporations resteront telles qu'elles sont actuellement.

Mobilisation en Russie

Le suprême conseil de guerre révolutionnaire a décidé d'organiser vers le 2 février, à la frontière occidentale, jusqu'en Ukraine, un simulacre de mobilisation. Cette mobilisation s'étendra jusqu'à la flotte de la mer Noire.

D'après un commentaire soviétique, il ne s'agirait que d'une simple démonstration de la puissance militaire de la Russie soviétique.

Fin des traités navals

A l'expiration des traités navals de Washington et de Londres, les experts japonais voient des signes favorables pour la conclusion rapide d'un nouvel accord naval.

Ils soulignent que le Japon disposera d'une flotte de 824.642 tonnes lorsque le programme actuel de constructions navales aura été réalisé, et ils pensent que le Japon ne se verra pas obligé de faire exécuter la troisième tranche de son programme naval commençant cette année.

En effet, ils estiment que les Etats-Unis, dont certains dirigeants ont déjà fait remarquer que leur pays n'avait pas d'intérêts importants en Orient, abandonneront finalement l'idée d'avoir une flotte atteignant 1 million 500.000 tonnes.

Pour accroître la stabilité des avions

Les milieux aéronautiques attribuent une grande importance à la découverte d'un ingénieur aéronautique hindou, qui vient de terminer, en Angleterre, une série d'expériences démontrant que l'aménagement de fentes à l'avant des ailes d'avion et en arrière de leur angle d'attaque, détermine, sous la surface portante, un courant d'air qui augmente la sustentation dans une proportion surprenante.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort d'un chef patagon, nommé Vara. On prétend qu'il avait 150 ans.

— Une épidémie de grippe règne à Rome. Les médecins sont surchargés et la mortalité hebdomadaire marque une augmentation de plus de 20 0/0 sur la moyenne normale.

— Près de Tomaso, dans le Trentin, un avion bi-moteur anglais s'est écrasé au sol. Le pilote, le baron Gérard d'Erlangel, de Londres, a été tué.

— La terre a tremblé dans le nord de la Drôme, entre Romans et Tain, notamment à St-Donat-sur-l'Herbasse, et à Charmes. Un séisme s'est également fait sentir à Ampuis, dans le Rhône.

— Selon le journal mexicain « El Universal », 20 ouvriers ont été tués à la suite de l'explosion de 30 caisses de dynamite, au moment où les ouvriers les déchargeaient à Torreon.

— On annonce la mort de M. Puaux, chef des services de politique étrangère du « Temps » décédé vendredi après une courte maladie.

NOS ÉCHOS

Statistique de divorce.

On n'a jamais tant divorcé en Angleterre. Sept cents affaires sont inscrites au tableau de la prochaine session de la cour des divorces. De 557, en 1913, les procès en divorce sont passés à 2.622 en 1926, pour atteindre 4.547 en 1935.

On attribue cette recrudescence de divorces au fait qu'antérieurement à 1926, les journaux avaient le droit de publier les comptes rendus des débats. Et ils ne s'en faisaient pas faute. Plus les témoignages étaient croustillants et plus les comptes rendus étaient abondants.

Une loi, votée en 1926, mit fin à ce scandale et, désormais, ainsi que cela se passe en France, les journaux n'eurent plus le droit de publier les détails des affaires de divorce.

La recrudescence des divorces coïncide donc avec l'entrée en vigueur de cette loi de secret.

C.Q.F.D.

C'est visible.

Au temps de sa jeunesse, Jules D... était marié avec une sorte de mégère, haute comme un cent-gardes et ayant la main leste.

Un tantôt, le bon dessinateur Avelot, passant rue des Saules, voit Jules D... assis sur une borne, l'air désespéré, et exhibant un magnifique œil au beurre noir.

— Qu'est-ce que tu as ? dit Avelot. Ça ne va pas, vieux ? Veux-tu que je te ramène chez toi ?

— Non merci, dit Jules, en montrant son œil, j'en viens.

Explication.

Le poète Saint-Amant se trouvait un jour dans une compagnie avec un homme qui avait les cheveux noirs et la barbe blanche.

Comme cette différence paraissait assez bizarre et que chacun en demandait la raison. Saint-Amant se tourna vers cet homme : « Apparemment, Monsieur, lui dit-il, vous avez plus travaillé de la mâchoire que du cerveau ».

Evidemment.

Hugo rencontre Alexandre Dumas.

— Crois-tu, s'écrie le père des *Burgraves*, un journaliste vient d'écrire que c'était Vigny qui avait inventé le drame historique !

— L'ignare ! fait Dumas, comme si tout le monde ne savait pas que c'est moi !

LA VEILLÉE RUSTIQUE EN QUERCY

Causerie faite le 29 décembre 1936 par notre collaborateur Ernest Lafon à Toulouse-Pyrénées sur l'invitation du Conseil de Gérance de ce poste d'Etat :

Mes chers auditeurs,

Au temps des jours éphémères et des interminables soirées que nous vivons, la veillée est pour le paysan tout le charme de la mauvaise saison. Dès la tombée de la nuit, les échos des pas se raréfient sur la route ou dans le sentier et on n'entend plus dans les lointains que les les labris aboyant à la lune ou aux jambes des passants attardés. Après avoir donné à manger aux bêtes et fait leur litière, dans la vaste cuisine de la ferme, on vient de manger la soupe.

Pour vous, gens des villes nés dans des hameaux reculés et depuis ruinés, c'est un bien lointain passé que nous allons évoquer. Mais ne portez-vous, à votre insu, peut-être, au tréfonds même de vos cœurs, le souvenir de la maison natale ? N'est-ce pas encore vers elle que vont vos élans de sincérité et vos rêves heurtés par l'amertume du présent tout comme le poilu des tranchées expirait dans la boue en appelant sa « maman »...

C'est dans cette maison, aujourd'hui languissante, que vécurent vos ancêtres aux nombreuses progénitures. C'est là que vos yeux s'ouvrirent à la lumière ; c'est là que votre mère vous berça au son d'une langoureuse complainte, dans un rustique berceau aujourd'hui relégué dans quelque grenier.

Ces ancêtres, vous les portez dans vos veines et dans votre âme car s'ils sont morts, leur souvenir vous enveloppe et vous charme même dans vos coquettes et étroites salles à manger baignées par l'anonyme chaleur des salamandres ou du chauffage central.

Mais de la vaste et si hospitalière cheminée perdue dans un de ces hameaux reculés du Rouergue, du Haut ou du Bas-Quercy, de Gascogne ou du Lauraguais, du Béarn ou du Roussillon, vous n'avez certes pas perdu le souvenir, pas plus que des veillées qui enchantèrent votre enfance.

En une nostalgique remembrance, méditons donc sur ce souvenir et tout au moins par la pensée rapprochons-nous du cercle de famille qui à cette heure vient de se former dans tous nos villages de pays d'Oc et même dans les autres, sous le vaste manteau de la cheminée.

Etagées sur les chenêts, les souches difformes crépitent ; les troncs de chêne ou de châtaignier pleurent, pêtent et lancent vers le canon de suie leurs jaillissantes étincelles. La flamme embrase le mythologique berger prêt à s'élancer de la plaque du foyer.

Toute cette lumière répand dans la cuisine enfumée une vacillante lueur, éclairant les poutres noircies où s'accrochent les épis de maïs, des fours d'aulx et quelques grappes de raisins. De joyeuses illuminations miroitent sur le buffet ciré, la limande de nos anciens, projettent des éclairs sur le cuivre des chaudrons. Dans sa gaine en noyer, le balancier de la pendule scande son monotone tic-tac...

Noueux, déjeté, l'aïeul, perclus de rhumatismes, a pris déjà place sur la saunière, le coffre à sel, espèce de bergère allongée, luisante comme une stalle de cathédrale, aux raides appuis et de forme hiératique. A côté de lui, le fils unique, quelquefois deux et bien rarement trois viennent s'asseoir tandis qe le père, se reposant de sa journée dans les sillons, ouvre son journal sous la lampe électrique et que la maman vaque aux derniers soins du ménage. Le domestique a enfourché sa bicyclette et court déjà par monts et par vaux à quelque rendez-vous d'amour lointain ou au café du village, désertant un toit où ne règne précisément pas l'humeur de son âge.

Telles sont, hélas ! les veillées d'aujourd'hui, monotones ou maussades, empoisonnées par la crise agricole et surtout par la dépopulation et la perte de la simplicité ancestrale. Encore heureux quand un poste de T.S.F. vient rompre cette monotonie et apporter des programmes convenant aux masses rurales, ce qui n'est pas toujours le cas quand les ondes viennent de trop loin et nous associent à des manifestations musicales ou autres peu accessibles à ceux qui en fait de culture sont surtout accessibles aux cultures des champs, ce qui d'ailleurs n'est pas un mince honneur, si l'on en croit Montesquieu lorsqu'il disait : « J'aime les paysans car ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers... »

Il y a là, certes, une pensée plus profonde que l'on ne croit et qui vaudrait une méditation. Mais de ces braves paysans dont l'esprit se limitait à d'étroits horizons, en reste-t-il beaucoup ? Eux aussi ont appris dans les livres des tas de choses qui ont certainement fait beaucoup pour le progrès agricole, mais ils y ont peut-être trop appris à mépriser la sapience de leurs ancêtres, qui, dans leur congénitale simplicité, savaient se contenter de peu, réduire leurs besoins au niveau de leurs ressources.

Pourrait-on encore péripatétiser avec ces aïeux qui, tout comme Socrate, allaient pieds nus, exprimant non sans malice, au cours des longues veillées une sagesse sans prétention dogmatique et dont toute la saveur venait du naturel tandis que le propre était de s'ignorer... Ils n'en étaient pas moins caustiques, satiriques même, sachant souligner en style rabelaisien les côtés farces ou grossiers de la nature humaine. Et tout cela dans ce dialecte d'Oc toujours jeune et nerveux, si calin quand il s'épanche en amour, si rugueux quand il se met en boule...

La veillée n'est donc plus ce qu'elle fut jadis. Et tout au moins par la pensée, voulez-vous que nous reprenions notre place au cercle de famille de jadis ?

Veillée de décembre, tandis que l'hiver fait au-dehors ses quatre temps, où le vent gémit dans les squelettiques branchages, poussant son audace jusqu'à venir ironiquement siffler par le trou de l'évier, quand ce n'est pas un linceul de neige qui ouate le champêtre silence.

La famille, si nombreuse jadis, se groupait autour de la cheminée si accueillante pour tous les voisins du hameau qui économisaient ainsi chauffage et luminaire à l'époque où l'on pratiquait strictement l'économie des bouts de chandelle. Les arrivants se débarrassaient de leurs sabots qui, dans un coin du foyer, fondaient d'humidité et nageaient dans des flaques d'eau.

Le cercle de famille s'agrandissait de nombreux amis et, chacun sous la lumière du calel reprenait ces petits métiers de jadis : tandis que les hommes assouplissaient l'osier pour tresser corbeilles et paniers, les femmes, les pieds sur les chaufferettes, filaient la laine ou le chanvre et l'agilité de leurs fuseaux travaillait à préparer pour le tisserand du village ce fil qui devait approvisionner l'armoire du ménage de ce beau linge qui défiait l'usure.

Eprises de bavardage, les fileuses parlaient souvent toutes ensemble et c'était la revue de détail de la chronique locale : la fin d'un « pamouniste » qui s'était morfondu et qui du mal inexorable des poitrinaires était parti avec la chute des feuilles ; le cadet de Ruffèle poursuivant de ses assiduités la fille du Peyre qui ayant perdu un fer en arrive aux épousailles un peu précipitées... C'était souvent d'ailleurs sans aménité que l'on moralisait. Toute une chronique distillée avec plus ou moins de bienveillance sous la lumière du calel.

Ah ! ce calel dont Léon Lafage a dit qu'il rapprochait les fronts, ce calel n'est plus aujourd'hui que bibelot de salon où on l'accroche comme une vieille relique. Et pourtant, pendant des siècles, il eut sa vogue utilitaire.

Ecoutez donc les vers dont le barde occitan, le Président Malrieu de Figeac, l'a honoré :

« Lou bésès, es aqui, tout mougné, lou calel.
Soun temps es pla passat, a sécat dé languino.
L'an sourtit dé pertout, mêmo dé la cousino,
L'ai mettut dins un couen, iou lou gardarèi, [guèl.

« N'a jamai esclairat ta pla qué lou soulèl.
Fasio so qué poudio. Ambé l'oli dé nouso,
La flambo èro toujoun béleou un paou [fumouso,
Mes bou seguio pertout, à la ma, lou calel.

« L'abias al cap del liech, sul la taoulo,
Mountabo à la soulilho et pei dabalabo a la [cabo...
Né poudio pas fa mai, ero countent toujour.

« L'escudèlo de l'oli agaro touto sèco,
Oun l'oli se metio li mettès une flour !...
Dé coutou, la mémé li trempabo uno mèco...

(Extrait de « L'Oustal »).

Après la chronique, venait l'instant des devinettes pour tenir en éveil les enfants assis sur des escabeaux à côté du chat qui, pelotonné en boule, ronronnait en rêvant aux souris tandis que le chien lévrier, assis sur ses pattes de derrière, la queue ramenée en rond, dressait les oreilles au moindre bruit de pas annonçant la venue des retardataires ou du voyageur attardé sur les routes.

Et, là, chacun usait son esprit :

Ernest LAFON.

Lire la suite à la deuxième page.

Ménage.

Parlant d'un récent divorce, quelqu'un disait à Maurice Donnay :

— Dans tout ménage, il y en a un qui aime davantage et qui souffre !

— Peut-être ! fit le spirituel académicien, mais c'est l'autre qui s'ennuie !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

LA VEILLÈE RUSTIQUE EN QUERCY

(Suite de l'article de 1re page)

— Qu'es aco qué sort del bouès per ana leca lou prat ? Qu'est-ce qui sort du bois pour aller lécher le pré ? L'eau, l'aigo...

— Qu'es aco qué trempo soun barbichoun per anan beouré ? Qu'est-ce qui trempe sa barbiche pour aller boire ? La chèvre, la crabo.

— Qu'es aco qué casso sa vido sus l'esquino d'un omé quand el serco à lou tua ? Qu'est-ce qui cherche sa vie sur le dos d'un homme alors que lui cherche à la tuer ? C'est la puce, la piousé.

Et à propos de la puce, le tailleur papelard et toujours en goût d'ironie nous racontait cette aventure presque biblique :

« En ce temps là, mes bonnes gens, le bon Dieu se promenait en compagnie de saint Pierre sur les larges étendues de nos Causses rocailleux lorsqu'il vit à l'ombre d'une haie, « d'un randal », une jolie femme étendue au soleil et désœuvrée (à l'époque où le sexe beau ne pensait pas encore à se faire brunir).

Superbe, elle avait l'air de soupirer d'ennui. Attends, dit le bon Dieu à saint Pierre, je vais lui procurer une distraction. Et plongeant la main dans sa poche, il en sortit une poignée de puces qu'il jeta sur la belle paysanne au sein un peu débraillé.

— Femme, lui dit-il, l'oisiveté est la mère de tous les vices, et voilà de quoi t'occuper...

Et le brave tailleur se frottant les mains dans une fusée de rires ajoutait cette moralité : c'est depuis ce jour que les femmes ont des puces et qu'elles passent le temps à les chasser !...

Pendant que l'on devisait ainsi gaîment, il y avait des veillées de gala où à la crémaillère pendait la marmite dans laquelle, à la douce vapeur, cuisaient ces savoureuses châtaignes que l'on mangeait au réveillon, à moins que l'on ne les fît griller au poëlon pour les déguster en les arrosant d'un vin clairet ou d'un vin blanc pétillant et sec comme une pierre à fusil.

C'était surtout le soir de la dénoisillade que l'on s'offrait un tel régal, alors que, pendant toute une veillée, les maillets sonores avaient brisé les coques et que des mains agiles les vidaient de leurs cerneaux pour les envoyer au pressoir à l'époque où l'huile d'olive était un luxe.

Et, que de choses encore, il se racontait au cours des veillées rustiques ! De ces contes « qui font peur et plaisir », on en dévidait de pleins sacs : les prouesses des fatchillièros et du drac, des loups-garous, de sorcières et de sorciers au mauvais œil...

Tenez, puisque nous sommes au lendemain de Noël, permettez-moi de vous répéter un de ces contes tel que je l'ai recueilli jadis de la bouche d'une aïeule :

« Uno nech dé Nadal, douos femnos s'en éroun anados à la messo à Leytouros. En attendent qué sounessoun à Sant-Gerbau, sé passejabour sul bastioun. Aqui qué s'entrabèroun à trabers uno branco :

— Catalino, sa diquèt l'Isabelleto, amasso aquello broco. Mès la Catalino n'ajet pas amassat la broco qué lou vent l'empourtêt ambé l'Isabelleto sus la planos dé Bustet à coustat d'une bordo oun lous sourciers tenioun lou sabat.

« Aqui, las douos femnos recounesquéroun forços gens qué n'aurian jamai créjégut qué sé sièsoun dounats al diablé. Tout aquel missan moundé trébaboun et dansaboun en ròund, en attendent qué lou diablé arrivets per fa la pago.

« Lou diablé arrivets sus uno carreto attalado dé dous gats et dé dous limaous cournuts et pourtabo uno caisso pleino d'escutz et dé louis d'or. Mès à mesuro qué fasio la pago, lous escuts sé cambiaboun en carboun et lous louis d'or en feilhos dé roumecs sècos...

« La pago fatso lou diablé commencèt la messo nègro en fent lou sinné dé la crouts ambé lou pé gauche et legigait l'evangèli tout al rebech. Al moument dé la cousécratiou lebet pel l'airé uno ostio nègro et lous grapals et lous coucuts sé mettéroun à canta.

« Après la cousécratiou, las gens del sabbat s'en anguèroun toutis an d'un ciergé negré à la ma, fa un poutou al diablé tzous la cuio. — Aquos-es à vostré tour sa diguèt une vielho sourcièro à la Catalino. Y voulets pas ana ? Nani ; *moun Diou, sa respoudèt la Catarino...*

« Al mot dé « *moun Diou* », lou diablé partiguet à futzos abé tout soun moundé et la Catalino et l'Isabelleto sé trouberoun emmpourtados sul bastioun dé Leyroutos al moument qué sounaboun lous darrès de la messo de metjo nech... »

Et voilà la part du merveilleux...

A tout ce que je viens de vous raconter, je songeais un de ces jours derniers en passant devant une maison en ruines perdue dans un hameau devenu désert. Une maison au toit écroulé, dont les fenêtres crevées sont aussi tristes que des yeux d'aveugles. Là, marque encore l'ancestrale cheminée que, soutient sa pierre monumentale tandis que sur la suie pend la crémaillère, lou carmal, qui reste le noir chapelet de la demeure abandonnée. Depuis quand est-il là ? Depuis des siècles peut-être. Il a vu les nombreuses veillées d'hiver, il a vu les berceaux, il a vu les morts dans leur cercueil; il a été avec ses marmites pendues de toutes les fêtes et de tous les deuils de la maison, il a vu rire et pleurer et, maintenant, il crève d'ennui et d'angoisse, pleurant sur son triste abandon.

C'est autour de lui que la famille nombreuse et heureuse abrita son bonheur de vivre. Mais, aujourd'hui, c'est dans nos campagnes un désertique silence : la ronce et l'ortie ont pénétré jusqu'à l'intérieur de la maison familiale ensevelie sous l'écroulement de son toit. Elle a vécu, elle a souffert, c'est aujourd'hui, hélas ! une aïeule qui a disparu et que les jeunes rayeront de leur souvenir.

Partant, plus de ces joyeuses veillées campagnardes qui déversaient toute leur bonne humeur sur le hameau. Même à la campagne, aujourd'hui, on vit des soirées d'isolement que l'on cherche à ranimer grâce à la T.S.F. D'ailleurs, il faut bien convenir que le paysan se sent moins isolé que jadis. Par les ondes et par le journal, il est intellectuellement informé et, de ce fait, il recherche moins la société des voisins. C'est peut-être tant mieux pour le progrès, mais ce n'est pas sans une certaine mélancolie que l'on constate qu'un froid individualisme a remplacé la grande et si simple cordialité de nos ancêtres, dont les toits étaient si hospitaliers.

Ernest LAFON.

Chez les Planteurs

Dimanche matin a eu lieu, à Cahors, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, l'Assemblée générale de la Fédération des Syndicats de planteurs du Lot et de l'Aveyron.

La réunion était présidée par M. Emile Couderc, assisté de MM. Miquel, secrétaire et Cossé, trésorier.

MM. Delmas, secrétaire général de Fédération; Jouffreau, Ayral, Toulza, vice-présidents sont présents. M. Marcenac s'est fait excuser.

M. René Besse, député, assiste à la séance.

M. Couderc remercie les délégués des Syndicats d'être venus si nombreux et, au nom du bureau, leur présente les vœux de bonne année.

M. Couderc fait l'exposé des travaux de la Fédération pendant l'année 1936 et il termine en adressant un appel en faveur de la discipline syndicale.

Les paroles de M. Couderc sont très applaudies.

M. Cossé, trésorier, donne communication du compte rendu financier.

Reliquat en caisse le 10 mai 1936 : 10.946 fr. 45 ; dépenses depuis cette époque : 3.902 fr. 80. Reste en caisse: 6.983 fr. 65.

Des félicitations sont adressées à M. Cossé et le compte rendu financier est adopté.

L'Assemblée procède au renouvellement du bureau pour 1937.

Sont élus: Président : M. Couderc ; vice-présidents: MM. Toulza, Ayral, Jouffreau, Loulmet. M. Marcenac, qui ne se représente pas, est élu vice-président honoraire.

M. Delmas fait voter le vœu suivant :

« Le Syndicat des planteurs de tabac de Marcilhac, regrette que les livraisons de 1937 soient prolongées jusque à la date de la deuxième quinzaine de mars, date qui peut être préjudiciable à la qualité et au poids de la marchandise livrée ; elle est une cause de dérangement dans notre pays de polyculture pour les agriculteurs qui doivent préparer le tabac et en même temps s'occuper de leurs autres récoltes.

« Le Syndicat de Marcilhac, sans parti-pris, puisque cette date tardive pour lui en 1937 ne sera pas, en raison du roulement, la sienne en 1938, compte sur l'administration pour étudier le moyen d'éviter, à l'avenir, un tel inconvénient et demande au bureau de la Fédération d'appuyer énergiquement ce vœu d'ordre général. »

Le vœu est adopté.

Un vœu tendant à ce que la prime à la cueillette soit reportée au 25 septembre est adopté.

M. Couderc adresse à M. René Besse, député, au nom des planteurs, des remerciements pour ses interventions à la Chambre en faveur des planteurs et d'avoir fait accorder à ceux-ci le bénéfice de l'amnistie pour les délits de culture.

M. René Besse remercie M. Couderc de ses bonnes paroles et promet de continuer en faveur des planteurs son appui le plus absolu, afin de faire aboutir leurs justes revendications. M. René Besse est très applaudi.

La séance est levée à midi.

VOTES DE NOS DEPUTES

Sur l'ensemble du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1937, les députés du Lot ont voté : *Pour*.

La Chambre a adopté par 494 voix contre 67.

Enseignement primaire

Notre compatriote, M. Robert Tardieu, instituteur suppléant à Vitry-sur-Seine, a été reçu au concours de l'auxiliarat de l'enseignement primaire et est classé dans le cadre de la Seine.

M. Robert Tardieu est un ancien élève de l'Ecole primaire supérieure de Cahors.

Mlle Saint-Blanca, de Ginouillac, est nommée institutrice intérimaire dans la Seine.

Ponts et Chaussées

M. Garreau est nommé agent-voyer à Cazals.

Armée

Le sergent-chef Tiga-Nana est promu adjudant. Les sergents Dian Kalla et Perez, sont promus sergents-chefs au 16e tirailleurs sénégalais.

Naturalisation

Par décret est naturalisé François-Jean Paus, cordonnier, né le 1er novembre 1909, à Hamborn (Allemagne), de parents polonais, demeurant à Montuq (Lot).

LES TRUFFES

Samedi, à la foire de Cahors, il y eut un apport de 3.000 kilos de truffes qui ont été vendues 56 à 65 fr. le kilo.

A la foire de Gramat, samedi, elles ont valu de 50 à 60 fr. le kilo.

Samedi, à Martel, apport peu important. Le cours des truffes fut de 65 à 75 fr. le kilo.

Election municipale

Les électeurs de la commune de Cornac sont convoqués pour le 17 janvier, à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Counord, maire, décédé.

Commissions de réforme

Les commissions de réforme de la 17e région du mois de janvier 1937 siègeront, à 14 h. 30, aux jours ci-dessous :

Mercredi 6 janvier, lundi 11 janvier, mercredi 13 janvier (pour les réclamants), lundi 18 janvier, mercredi 20 janvier, lundi 25 janvier, mercredi 27 janvier.

La commission des réclamants du mois de janvier 1937 est fixée au mercredi 13 janvier, elle sera présidée par le médecin lieutenant-colonel Tamalet, de l'hôpital militaire, assisté d'un médecin à désigner par le médecin-chef de l'hôpital militaire de Toulouse.

Deux quarts de vin supplémentaire

Deux quarts de vin supplémentaires à chaque troupier, tel est le cadeau de Nouvel An que le ministre de la guerre a fait aux hommes de troupe.

Si l'on ne tient pas compte des Musulmans qui servent dans l'armée et qui boivent de l'eau, cette mesure va s'appliquer à 500.000 hommes environ. Or, cela représente à peu près 1.250 hectos de vin.

En comptant 130 francs par hecto et trois cent cinquante journées dans l'année, nous arrivons à plus de 50 millions de francs.

Ce ne sera, certainement pas, une dépense contre laquelle protestera le contribuable, car chacun sait que le pinard joue un grand rôle dans le moral du soldat.

L'intérêt des Bons de la Défense Nationale

Par décret à partir du 1er janvier 1937 et jusqu'à décision contraire, le taux annuel d'intérêt des bons de la Défense nationale à 2 ans d'échéance est fixé à 4 0/0.

Les intérêts des bons de la Défense nationale continuent à être payables par anticipation.

Transfert de prisonniers

Les nommés Chérot, directeur financier, et Lacretelle, fondé de pouvoirs de la Banque Delpech, de Figeac, avaient été condamnés, le premier à 15 mois de prison, le second à 18 mois pour escroqueries par le tribunal correctionnel d'Angoulême

Mais ils ont, encore, à répondre d'escroqueries commises dans notre région, car de nombreuses plaintes ont été portées contre eux au Parquet de Cahors. On affirme même que la liste des plaintes sera encore plus longue.

Samedi, ils ont été extraits de la prison d'Angoulême, conduits à Cahors et incarcérés à la prison du Château-du-Roi.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 21 au 26 décembre 1936, dans le Lot, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 7 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 2 femmes.

En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 12 hommes, 5 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 12 hommes, 3 femmes. »

Foire du 2 janvier

La foire de janvier a été très importante. Voici les cours :

Foirail : bœufs d'attelage, de 6.000 à 7.000 fr. la paire ; moyens, de 4.500 à 5.500 fr. ; bouvillons, de 3.000 à 4.000 fr. ; bœufs gras, 180 à 200 fr. les 50 kilos ; moutons gras, 4 fr. 50 ; agneaux, 5 fr. 50 le kilo.

Marché. — Poules 4 fr. 50 ; poulets 5 fr. ; pintades, 5 fr. ; dindons, 4 fr. 50; canards ordinaires, 4 fr. 50 ; canards gras, 6 fr. 50 à 7 fr. ; oies grasses, 6 fr. 50 à 7 fr. le tout le demi-kilo ; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine ; foies gras, 20 à 22 fr. le 1/2 kilo ; miel, 5 fr. le 1/2 kilo.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 6, JEUDI 7, SAMEDI 9
DIMANCHE 10 JANVIER (*à 21 heures*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)

Un grand film français
Harry BAUR, Gaby MORLAY
DANS
SAMSON
d'après l'œuvre de Henry BERNSTEIN
EN COMPLEMENT :
Une Etoile du Moulin-Rouge

CAHORS

LES LOTS DE CONSOLATION !

Ce soir, mardi, 5 janvier, aura lieu le tirage de la 11e tranche de la Loterie Nationale. Que d'espoirs, à cette heure encore ! Que de déceptions, demain !

Bah ! l'espoir des détenteurs de billets de gagner à ce tirage est plus vif qu'aux précédents tirages, parce que, ce soir, il y a quelques chances de plus. plus.

En effet, le nouveau règlement de la Loterie Nationale comporte des lots de consolation. Chaque billet dont le numéro approchera dans des conditions fixées le numéro du billet gagnant, aura droit à un lot de consolation.

Exemples : A. — Le lot de 3 millions de francs a été attribué au billet portant le numéro 1.034.679 ; gagneront 30.000 fr. les billets portant les numér. 1.094.679, 1.084.679, 1.074.679, 1.014.679, 1.004.679, 1.039.679, 1.038.679, 1.037.679, 1.031.679, 1.030.679, etc.

B. — L'un des lots de 1 million de francs a été attribué au billet portant le numéro 834.702.

Gagneront 10.000 francs les billets portant les numéros :

1.134.702, 1.034.702, 934.702, 134.702, 034.702, 894.702, 884.702, 874.702, 814.702, 804.702, 839.702, 838.702, 837.702, 831.702, 830.702, etc.

C. — L'un des lots de 500.000 fr. a été attribué au billet portant le numéro 004.330.

Gagneront 5.000 francs les billets portant les numéros :

1.104.330, 1.004.330, 904.330, 204.330, 104.330, 094.330, 084.330, 074.330, 024.330, 014.330, 009.330, 008.330, 007.330, 001.330, 000.330, etc.

Le lot du billet dont le numéro approchera celui du billet gagnant 3 millions sera de 30.000 fr.

Celui du billet approchant celui gagnant 1 million, sera de 10.000 fr.

Celui du billet approchant celui gagnant 500.000 fr. sera de 5.000 fr.

Il y a 56 lots de consolation de 30.000 fr. ; 224 lots de 10.000 fr. ; 336 lots de 5.000 fr.

⁂

Nous sommes certain que ces renseignements ne manqueront pas d'intéresser les possesseurs de billets et que ce soir, à l'écoute, au micro, ils tiendront en mains le papier où sont inscrits les « Exemples A, B et C ». Après tout, un lot de consolation est toujours bon à prendre !

Bonne chance !

Magistrature

Au tableau d'avancement de la magistrature pour l'année 1937, nous relevons avec plaisir les noms suivants des magistrats du Lot :

Président de 2e classe.: M. Malrieu, à Cahors ; vice-président, de 2e classe, M. Mijoule, à Cahors ; juge de 2e classe : M. Testas, juge d'instruction à Cahors.

Juge de paix de 3e classe : M. Taniès, juge de paix de St-Céré et de Bretenoux; 4e classe: MM. de Lestang, juge de paix de Martel et de Vayrac ; Leygne, juge de paix de Catus et de Cazals ; Tournier, juge de paix de Latronquière.

Nos bien vives félicitations.

Majoration de traitement

Par décret du ministre de la justice, à partir du 20 juin 1936, MM. Mijoule, vice-président du tribunal de Cahors ; Carayrou, juge au tribunal de Figeac, et Taniès, juge de paix à St-Céré, bénéficient de la première majoration de traitement de 2.000 francs.

Banquet de la classe 1914

En vue de l'organisation du banquet annuel de la classe 14, fixé au 3e dimanche de janvier, tous les camarades sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir mardi, 5 janvier, au Café de la Promenade.

Les visiteurs de poulaillers

Dimanche soir, un... renard pénétra dans le poulailler de Mme Vve Cardonnel, de Concots et emporta deux poules, une lapine. Il prit, également, une scie.

La gendarmerie informée, a ouvert une enquête et a procédé à l'interrogatoire d'un nommé Ludovic P..., qui aurait été vu, affirment des témoins, dans la nuit de dimanche, sur la route. Or, Ludovic prétend qu'il était couché chez lui, depuis 5 heures de l'après-midi. L'enquête continue.

EDEN

LA SEMAINE DE LA GAITÉ
MERCREDI, JEUDI, SAMEDI
et DIMANCHE (*à 20 h. 45*)
DIMANCHE (*matinée à 14 heures 45*)
Deux grands films au programme
Mon curé chez les riches
d'après le célèbre roman
de Clément VAUTEL
AVEC
André ROANNE, Jim GÉRARD
et Alice ROBERT
ET
Une nuit de noces
superbe vaudeville avec
Robert ARNOUX, Claude MAY
Pauline CARTON, Armand BERNARD
CARETTE et FLORELLE
⁂
BIENTOT
la plus formidable réalisation cinématographique
Les trois Lanciers du Bengale

PLAISIRS DE NEIGE

Le train-exposition « Plaisirs de neige », organisé par la Compagnie P.-O.-Midi, est passé à Cahors comme nous l'avions annoncé. Il y a séjourné toute la journée.

Consacré à faire connaître toutes les ressources que notre région offre aux amateurs de sports d'hiver, et toutes les facilités qui leur sont ménagées pour pouvoir s'y adonner, ce train-exposition a naturellement reçu la visite de ceux — déjà nombreux en notre ville — que tentent les « plaisirs de neige ».

Aimablement reçus et pilotés, ils ont pu tirer tout le profit et tout l'agrément possibles de cette exposition aussi attrayante qu'instructive, disposée en trois vastes compartiments où s'étalent les cartes, les tableaux, les vues magnifiques des régions blanches: Mont-Dore, Luchon, Bagnères, Font-Romeu, etc., etc. Ils ont vu, par des cartes avec horaires, les moyens pratiques de s'y rendre rapidement, etc.

Bref, l'utilité de cette exposition a été consacrée par son succès et c'est une entreprise dont il faut féliciter la compagnie P.-O.-Midi.

LÉGION D'HONNEUR

Notre compatriote, M. Yvon Rougé, lieutenant de réserve d'artillerie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. Yvon Rougé est le fils de M. Rougé, sculpteur à Cahors. Nos félicitations.

⁂

Nous relevons avec plaisir à l'*Officiel* que notre excellent compatriote, M. Marcel Garrigou, employé au journal la *Dépêche*, à Cahors, est inscrit avec le numéro 14 au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, dans le contingent réservé aux engagés volontaires pendant la guerre.

M. Garrigou a été l'objet de 5 citations : il est décoré de la Croix de Guerre et de la Médaille militaire.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

Tribunal des pensions

Sont nommés pour l'année 1937 membre du Tribunal départemental des pensions de Cahors : M. le docteur Besse ; membres suppléants : MM. les docteurs Ségala, Delport.

Amicale Séverine de l'Ecole de la Place Thiers

Séance de cinéma. — Comme nous l'avons déjà annoncé, le Comité directeur de l'Amicale Séverine organise pour le vendredi 8 janvier, à l'Eden, une séance de cinéma en soirée, à 20 h. 45, au profit de ses œuvres. Nous demandons à tous nos amis, aux parents d'élèves, aux anciennes élèves, à ceux qui veulent l'enfance plus heureuse, de venir nombreux à cette séance. Elle enthousiasmera les grands et ravira les petits.

Le programme comprend : Les actualités parlantes. Un virtuose de la moto (documentaire). Un dessin animé. Le beau film : « l'Ile au Trésor », magnifique reconstitution de l'Angleterre au temps des pirates. On y admirera Wallace Beery dans une de ses créations les plus originales, et Jackie Cooper, enfant gâté de l'écran.

Tout le monde se retirera enchanté de cette soirée et chacun aura, de plus, le bénéfice d'une bonne action. Prix des places habituel. Location comme d'ordinaire.

Une matinée est organisée le même jour à 16 h. 30, pour les écoles ou les personnes qui ne peuvent veiller.

Tapage nocturne

Le nommé Ignacio Prado, sujet portugais, demeurant rue Feydel, causait du scandale dans la rue Blanqui dans la nuit de samedi.

Les agents l'arrêtèrent, le conduisirent au bureau de police et l'enfermèrent au violon.

Le lendemain, Ignacio était relâché, mais nanti d'un procès-verbal pour tapage injurieux pendant la nuit.

Ivresse

Samedi, le nommé Gaston Meilheuret, chiffonnier, causait du scandale dans un débit de la rue du Château-du-Roi. La police intervint et conduisit au violon Meilheuret qui était en état d'ivresse.

Procès-verbal a été dressé contre lui.

Plainte

M. Amouroux, propriétaire d'un débit de boissons, rue Nationale, a porté plainte à la police. Dans la nuit de samedi, des carreaux des fenêtres du débit ont été brisés à coups de pierres.

La police a ouvert une enquête : un client de l'établissement soupçonné d'être l'auteur de cet acte, a été interrogé. Mais il a nié avoir pris part aux actes dont on l'accusait.

Chronique des Théâtres

THÉATRE BOUQUET-RENARD

Mardi, 5 janvier, en soirée, à 20 h. 45, « **Rêve de Valse** ».

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

On nous communique avec prière d'insérer :

Cette semaine malgré la température inclémente 5 h. 1/2 de vol ont été effectuées sur le terrain de Labéraudie dont 3 h. en double commande par MM. Sudre, Combette, le docteur Audibert avec le moniteur Dubosc.

Se sont entraînés seuls : MM. Barthélémy et Delpech.

En déplacement le moniteur Dubosc a convoyé un Caudron-Phalène de Marseille à Mirande par Gaillac et Montauban.

1936 s'est achevé ; toutes les semaines il a été fait un compte-rendu de l'activité aéronautique cadurcienne, on y a mentionné plus de 200 heures de vol de nombreux baptêmes et quelques brevets. Les aviateurs cadurciens ont participé à de nombreuses fêtes de propagande aérienne qui ont été le trait d'union précieux avec les aéro-clubs voisins. Le « Pou-du-ciel » a trouvé à Cahors et Villeneuve un remède efficace à son instabilité dangereuse en piqué.

Il est bon de faire remarquer que M. Dubosc a été l'âme véritable de cette activité dans une période difficile. Activité qui ne doit rien aux intrigues de couloir ni aux grasses subventions gouvernementales. Ceux qui ont volé cette année n'ont économisé ni leur esprit sportif, ni leur peine, ni leurs sacrifices pécuniers.

Il est regrettable que le bureau de l'Aéro-Club du Quercy n'ait manifesté sa reconnaissance à M. Dubosc qu'en l'écartant de l'organisation de la section d'aviation populaire sous de fallacieux prétextes amplement développés par ceux qu'on ne voit jamais au terrain de Labéraudie ni sur un avion.

1937 commence sous le signe de riches espérances, le pactole ministériel va déferler sur notre terrain qui de ce fait va voir ses limites s'élargir, le hangar se remplir d'avions reçus gracieusement, les citernes débiter de l'essence gratuite. Grâce à cela les moins de 21 ans pourront voler moyennant des mensualités dérisoires. Tant mieux. Leurs aînés s'en réjouissent et sont prêts à les aider de leur expérience et de leur camaraderie affectueuse, mais qu'ils n'oublient pas que si la route leur est facilitée d'autres, que certains partis politiques désignent à la vindicte publique comme ayant été des privilégiés, ont défriché ce chemin par de lourds sacrifices pécuniers quelquefois celui de leur vie guidés uniquement par une foi très ardente et très pure.

Coups de couteau

Le nommé Cor, demeurant rue des Trois-Baudus, qui, ainsi que nous l'avons relaté, fut blessé vendredi soir de 7 coups de couteau, est en traitement à l'hôpital où il a reçu les soins de M. le docteur Calvet. Les blessures reçues par Cor, ne sont pas très graves.

L'agresseur de Cor, un nommé Manoël Rodriguez Jacinto, sujet portugais, a été arrêté par la police de Cahors et écroué samedi soir à la prison.

Blessé par une auto

M. Jean Guyon, de Figeac, poussait un charreton chargé de bois, lorsqu'au lieu dit « La Montagnette », sur la route de Figeac à Aurillac, il fut happé par l'aile d'une auto et traîné sur une distance de 10 mètres. Transporté à l'hôpital de Figeac, M. Guyon a subi l'opération du trépan.

Détail navrant : l'année dernière, le fils de M. Guyon, âgé de 17 ans, fut heurté par une auto et tué.

Chute de vélo

Le jeune Robert Bouyssou, 14 ans, a fait une chute de vélo, vendredi soir. Transporté à l'hôpital de Cahors, il a été examiné par le docteur Rougier qui a constaté une fracture du crâne.

Tombé de vélo

Samedi matin, Paul Vincent, 37 ans, demeurant à St-Henri, a fait une chute de bicyclette sur la route de Mercuès. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors par un automobiliste qui passait sur la route peu après l'accident.

M. Vincent est gravement blessé à la face.

Pas de carte d'identité

Pour défaut de carte d'identité d'étranger, les nommés François Funes et Carmen Barros, son épouse, sujets espagnols, demeurant à Présignac (commune de Souillac) ont été gratifiés d'un procès-verbal par la gendarmerie.

Trouvailles

Il a été trouvé un parapluie de dame, par Mlle Paulette Fraysse ; une paire de gants d'enfant, par M. Marty ; une chaîne tour de cou par M. Calve ; une pèlerine de dame par M. Delteil ; un chandail de dame, par Mme veuve Barthélémy ; une chienne, par M. Figuier.

LOTERIE NATIONALE
1 SEUL BILLET
VOUS DONNE LA CHANCE D'ÊTRE PARMI LES
147.171 HEUREUX GAGNANTS
QUI ONT A SE PARTAGER
72 MILLIONS DE FRANCS

Nécrologie

C'est avec un vif regret que nous apprenons la mort de Mme Paulette Couaillac, née Lapuyade, décédée à l'âge de 30 ans.

Mme Couaillac avait été pendant plusieurs années employée à l'imprimerie du « Journal du Lot », où elle était très estimée.

Nous adressons à M. Couaillac, à Mme, Mlles et M. Eugène Lapuyade, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. Georges Imbert, directeur de la Scierie du Pont Valentré, viennent d'hériter d'un beau garçon, qui a été prénommé Jean-Louis.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de santé à la maman et au bébé.

Chute

Samedi, M. Escudié, entrepreneur à Payrac, au cours d'un travail qu'il exécutait, a fait une chute et a été blessé assez gravement à l'arcade sourcilière.

Vol de poules

M. Grousse, propriétaire à Saint-Caprais, a porté plainte pour vol de poules commis dans sa propriété. Une enquête est ouverte pour découvrir le... renard (!)

Contravention

Les gendarmes ont dressé contravention, pour défaut d'éclairage à leur vélo, aux nommés Maurice M..., de Montcléra ; à Marius C..., de Lalbenque ; à Boix, de Ste-Livrade (Lot-et-Garonne).

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Légion d'honneur. — Nous sommes heureux d'annoncer la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur de M. Louis Savès, médecin principal de la marine. M. Louis Savès est le fils de nos compatriotes, Mme et M. F. Savès, percepteur honoraire.

Nous adressons nos plus vives félicitations au brillant médecin principal. Nous nous associons sans réserve à la joie de son épouse, Mme Louis Savès et à celle de leurs aimables familles.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratier aura lieu mardi, 12 janvier.

Nous rappelons aux agriculteurs que leur intérêt est de conduire tous leurs animaux, tous leurs produits sur nos foires. C'est la façon de procéder pour attirer de nombreux acheteurs et vendre aux cours du jour.

La vente à l'étable est très préjudiciable aux agriculteurs. Cette méthode entraînera la diminution d'importance de nos foires et leur disparition, comme cela s'est produit pour certaines communes voisines.

Il est indispensable également que la municipalité de Castelnau fasse afficher en plusieurs points très fréquentés du bourg les tarifs des droits de place et des droits de pesage.

Etat civil du mois de décembre. — Naissances : Michel-Claude Vinel, à Tourel ; André-Denis Besse, à Saint-Gervais.

Mariages : Angeli-Luigi Buffo, cultivateur, et Maria-Jacquina Lopez, sans profession, à Castelnau ; Elie Baboulène, cultivateur à Sauveterre (Tarn-et-Garonne), et Germaine Dessaux, sans profession, à Fontenille ; Pierre-Léopold Delmas, cultivateur à Ginibrède et Marie-Honorine Basset, sans profession, au moulin de Ginibrède.

Décès : Marie Combalbert, épouse Clavières, sans profession, à Pichoucou, âgée de 77 ans.

Démographie. — L'état civil de la commune de Castelnau-Montratier de l'année 1936 comporte : 40 naissances, 15 mariages, 46 décès.

Pour l'année 1935, ce même état civil comportait : 21 naissances, 11 mariages, 49 décès.

Montgesty

Notre foire. — Nous rappelons qu'à l'occasion de notre foire du 8 janvier, il sera, ainsi que les années précédentes, distribué des primes pour les truffes et les porcs gras.

Les producteurs de truffes et les éleveurs de porcs gras, savent qu'il vient à notre foire de nombreux acheteurs : et ceux-ci savent qu'ils trouveront à Montgesty des produits de toute première qualité.

Aux uns et aux autres, nous garantissons qu'il leur sera fait le meilleur accueil.

Bélaye

Obsèques. — Les obsèques purement civiles du regretté Lucien Almus, ancien instituteur, ancien secrétaire de mairie et ancien maire de la commune de Bélaye, ont eu lieu samedi, 2 janvier, à 15 heures, au cimetière de Bélaye, au milieu d'une très grande assistance de parents et d'amis des communes voisines et de toute la population de Bélaye.

M. Almus, dont la santé était chancelante, était allé passer l'hiver à Oran, au sein de sa famille et c'est là que la mort est venue le surprendre, le lundi 28 décembre 1936.

Au cimetière, trois discours ont été prononcés par M. Simon Léon, de Bélaye; par M. Gipoulou, ancien directeur d'école à Prayssac et enfin par M. le Maire de Bélaye.

Puissent tous ces témoignages de sympathie atténuer la douleur de toute la famille à laquelle nous adressons nos condoléances attristées.

Carnac-Rouffiac

Poste rurale. — A la suite des démarches entreprises auprès de l'Administration supérieure par M. René Besse et d'accord avec les élus du canton de Luzech, M. le Ministre des P.T.T. vient de donner les instructions nécessaires pour que le village de Rouffiac soit desservi dorénavant par la poste rurale.

Saux

Mariage. — Dans quelques jours sera célébré le mariage de notre aimable compatriote, Lucienne Foissac, avec M. Marcel Blaty du Boulvé. Nous prions les futurs époux de croire à nos meilleurs vœux de bonheur.

Les bienfaits de la lumière électrique. — Tout est en marche. Toutes les maisons sont éclairées du moins dans notre secteur. Plusieurs usagers ont des postes de T.S.F. Le soir, ils réunissent les amis pour leur faire admirer et entendre les merveilles de la radiophonie. Sincèrement, on se croit dans un monde et un pays nouveau. Ceux qui sont à l'écoute se demandent s'ils ne rêvent pas.

Puissent tant d'application de l'électricité faire aimer nos campagnes et retenir ceux que la ville attire.

Vire

Syndicat de planteurs de tabac. — Les membres du Syndicat de planteurs de tabac de la commune de Vire se sont réunis à la mairie, mercredi dernier, à 19 heures, sous la présidence de M. R. Durou, maire, président. Après avoir délégué M. Carla à la réunion du Congrès de la Fédération départementale les membres du Syndicat ont réélu à l'unanimité le bureau sortant qui est ainsi composé :

Président : M. Robert Durou, maire ; vice-président : M. F. Alis ; trésorier : M. Lodoïs Labruyère, adjoint au maire ; secrétaire : M. Ernest Durou, conseiller municipal.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire

Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Figeac

Figeac

Compatriote. — Notre excellent compatriote, M. le docteur Péret, ancien élève du collège Champollion, médecin-lieutenant au Cameroun, est proposé pour le grade de médecin-capitaine. Nos félicitations.

Commissariat de police. — Notre compatriote, M. Marcel Pradié, commissaire de police à Meaux, est nommé commissaire de police de 2e classe à la gare de Lyon, à Paris. Nos félicitations.

Magistrature. — Notre excellent compatriote, M. André Vaysette, juge rétribué au tribunal civil de Lyon, est nommé juge au tribunal de Villefranche-sur-Saône.

Nos bien vives félicitations.

Etat civil du 18 *au* 31 *décembre* 1936. — Naissances : Gannac Simone-Andrée-Yvette; Gras Paulette-Christiane-Brigitte; Serres Josette-Juliette-Léone ; Pommier Jean-Bernard ; Bardet Roland-Julien.

Mariages : Dayre Roger-Julien à Comte Célestine ; Castanié Jean-Marcel à Tabel Fernande-Valentine-Jeanne ; Bersadchi Moïse à Marroufin Odette-Justine; Prat Paul-Jean-Joseph à Delpech Paulette-Marie-Louise ; Tayrac Alain-André à Frégeac Denise-Jeanne-Suzanne.

Décès : Jalenques Marie-Palmyre, Vve Izard, 78 ans ; Roudergues Marie, Vve Bru, 64 ans ; Beauville André-Louis, 35 ans ; Laval Baptiste, 82 ans ; Moly Rose, Vve Couffin, 73 ans ; Moussié Antoine, 81 ans.

Felzins

Le timbre antituberculeux. — La vente du timbre antituberculeux faite par les enfants des écoles a rapporté la somme de 39 francs.

Laval-de-Cère

Démographie. — Pendant l'année 1936 il y a eu à Laval-de-Cère, 20 naissances, 3 mariages et 15 décès. En 1935, la mairie avait enregistré, 15 naissances, 5 mariages et 9 décès.

Rudelle

Nomination. — M. Magot Jean, fils aîné de notre maire, vient d'être nommé brigadier-cantonnier à Egletons (Corrèze). Félicitations.

Thémines

Le dénoisillage. — Le dénoisillage bat son plein pour permettre de faire l'huile de noix. Bonne vieille coutume qui ressuscite les réunions entre voisins et qui permet le retour de bals et réjouissances entre jeunes. Cette semaine notre jeunesse s'en est donné à cœur-joie : deux bals clôturant les veillées ont eu lieu dans le bourg, dans des maisons privées et un le jour de l'an au Café Pradié. Bravo ! les jeunes, et vive la gaîté saine et et vivifiante.

Sousceyrac

Démographie. — On a enregistré dans notre commune en 1936 : 25 naissances, 16 mariages et 24 décès.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Lettre de félicitations. — M. le Ministre de l'Education physique vient d'adresser une troisième lettre de félicitations à M. Pierre Salvat pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve pour la bonne marche des sociétés sportives de la ville de Gourdon.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Pierre Salvat.

Union bouliste gourdonnaise. — Dans sa dernière réunion, l'U.B.G. a constitué son bureau comme suit :

Président, M. le docteur Coulon ; vice-présidents: MM. Plumeau et Gineste ; secrétaire, M. Housty ; secrétaire adjoint, M. Labro ; trésorier, M. Guitard; adjoint, M. E. Domène ; commissaires, MM. Iragne, Moret Pierre, Escrouzailles, Tardieu, Favory.

Le banquet annuel de la Société a été fixé au 17 janvier.

Enquête — Le Préfet du Lot, vu la requête du 27 septembre dernier demandant le curage de la Marcillande, dans les communes de Gourdon, Payrignac et St-Cirq-Madelon, a pris, à la date du 23 décembre, un arrêt prescrivant ce curage sur le territoire des communes sus-visées.

A la Sous-Préfecture. — M. Laguille, expéditionnaire à la Sous-Préfecture, vient d'être nommé à la Préfecture du Lot.

Tout en regrettant son départ, nous adressons à M. Laguille nos plus cordiales félicitations pour cet avancement bien mérité.

Gramat

Etat civil du mois de décembre. — Naissances : Germaine Galaret, rue Notre-Dame ; Madeleine Redondu, rue de la Paix.

Décès : Céline Lavayssière, veuve Décros, s. p., 56 ans, à Fradals ; Joséphine Vézinet, veuve Décros, s. p., 88 ans, à Gibert ; Mathurin David, négociant, 64 ans, rue Faubourg-Saint-Pierre ; Prosper Rougié, négociant, 71 ans, place de La Halle ; Noémie Roussilhe, religieuse, 45 ans, Grand Couvent ; Antoine Lamothe, s. p., 62 ans, à la Croix-David ; Henriette Salesse, veuve Solignac, s. p., 85 ans, avenue Gambetta ; Marie Serres, veuve Bonnet, s. p., 80 ans, au moulin de l'Alzou.

Caniac

Naissance et décès. — C'est avec regret que nous apprenons la naissance et le décès d'une fillette qui n'a vécu que quelques heures aux époux Despeyroux, du bourg, nos sympathiques épiciers.

Dans cette douloureuse circonstance, nous adressons aux malheureux parents nos bien sincères condoléances et nos vœux de prompte guérison à la pauvre maman. C'était leur premier enfant.

Martel

Etat civil de décembre 1936. — Naissances : Josèphe-Simone Desplats, à Loupchat ; Georgette Clédel, à Mirandol ; Noël-Pierre Pouch, à Pech-Long.

Décès : J.-Pierre Rouzies, 77 ans, à Briance ; Henri Delvert, 56 ans, à Martel ; Marie-Antoinette Gouygou, épouse Gracias, 68 ans. à Martel ; Marie Guiral, épouse Louradour, 78 ans, aux Landes.

Soulomès

Obsèques. — Mercredi un nombreux cortège de parents et d'amis, accompagna la dépouille mortelle de Mme Fanny Serres à sa dernière demeure.

La défunte était la mère de notre sympathique délégué administratif du Bureau d'assistance de Soulomès, Henri Serres.

A ses trois fils éplorés, et à toute la famille, nous adressons nos condoléances émues, dans ce deuil cruel qui les frappe.

Salviac

Dans les tabacs. — M. Richard, vérificateur des tabacs à Salviac est parti pour le magasin des tabacs de Souillac, où il est appelé au service du décompte des feuilles.

Les planteurs préposés comme « échantillons » livreront leur récolte de tabac Paraguay, le 5 janvier, aux magasins de Cahors ; les autres planteurs apporteront leur récolte au même magasin de Cahors, du 15 au 25 janvier.

La commune de Salviac réunit le plus grand nombre de planteurs du département, puisque 9 jours seront nécessaires pour l'expertise. Après la commune de Salviac, c'est Dégagnac qui a le plus grand nombre de planteurs avec Cahors pour 8 jours d'expertise.

Le Nouvel An à Salviac. — Le Nouvel An passa presque inaperçu en notre petite ville, seul, suivant la tradition ancestrale, le tambourinaire municipal se rendit nuitamment sur le seuil des portes des habitants et annonça aux Salviacois endormis l'an nouveau par un roulement de tambour approprié.

Cette vieille coutume originale a toujours son petit succès.

Thédirac

Démographie. — Les registres de l'état civil de la commune accusent pour l'année 1936 : 4 naissances, 3 mariages, 1 divorce, 15 décès.

Convocation du Conseil municipal. — Le Conseil Municipal de la commune est convoqué pour le dimanche 19 janvier, à 14 heures.

Adjudication. — Dimanche 10 janvier, à 16 heures, aura lieu l'adjudication des matériaux nécessaires à la réfection de la route de Boyer.

Souillac

Mort d'une doyenne. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Verlhac, décédée à l'âge de 91 ans.

C'était une des doyennes de la commune de Souillac.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis qui ont témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons aux familles Verlhac et Briat, nos bien sincères condoléances.

Foire. — Malgré une matinée très froide, notre marché du vendredi 1er janvier a été assez important. Voici les cours pratiqués :

Poules, canards, 3 fr. 75 ; poulets de grain, 4 fr. 25 ; dindes, 5 fr. ; pintades, 6 fr. ; lapins, 2 fr. 50, le tout le demi-kilo ; pigeons ordinaires, 8 fr. ; grosses espèces, 12 fr. la paire.

Pommes à couteau, 2 fr. 50 ; poires, 5 fr., la douzaine ; fromage du Cantal, 10 fr. ; beurre du pays, 13 fr., le kilo ; petits fromages de lait de chèvres, 4,50 ; de lait de vaches, 4 fr. la douzaine ; œufs, en petite quantité, à 6 fr. la douzaine.

Foies d'oies, 22 à 25 fr. ; de canards, 15 à 18 fr. le demi-kilo ; choux-fleurs, 2 fr. 50 à 3 fr. ; choux de Bruxelles, 3 fr. le kilo; pommes, 1 fr. 50; salades, 1 fr. 25; céleri, 2 fr. 50 ; céleri-rave, 1 fr. le pied; pommes de terre, 0 fr. 80 le kilo.

Meyronne

Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un garçon chez les époux Durand-Pugnet, instituteurs à Sarlat.

L'heureuse maman est une nos compatriotes où ses parents habitent la commune depuis de longues années.

Nous adressons aux heureux grands-parents et parents, nos plus vives félicitations et nous formons les meilleurs vœux pour le nouveau venu.

MADAME TALOU

Commissionnaire en marchandises

Rue du Maréchal-Foch n° 13 - CAHORS

Catalogues des Grands Magasins « Au Bon Marché »

MAISON A. BOUCICAUT - PARIS

Renseignements - Echantillons - Actuellement et pendant le mois de Janvier

EXPOSITION DE BLANC

UNIQUE AU MONDE

Prix au-dessous des cours de fabrique qui seront maintenus jusqu'à épuisement des stocks - Livraison franco de tous frais, quel que soit le montant de la commande.

RENSEIGNEMENTS

LA RÉDUCTION DU PRIX DE VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE EST-ELLE OPPOSABLE AUX TIERS PORTEURS DE BILLETS DE FONDS ?

Sur cette très importante question la jurisprudence reste toujours divisée. Des arguments très sérieux militent en faveur des deux thèses et, partisans et adversaires de l'opposabilité s'affrontent devant la barre des tribunaux et dans de nombreux articles et ouvrages. Bornons-nous ici à donner un aperçu de la jurisprudence en attendant la décision de la Cour suprême, qui sans nul doute fixera la solution.

Sont en faveur de l'opposabilité de la réduction aux tiers porteurs, les tribunaux de Montbrison, Toul, Marseille, Rouen, le Hâvre, Toulouse, Bordeaux, Vitry-le-François, la Cour de Rouen. Sont en faveur de l'inopposabilité les tribunaux de Péronne, Nancy, Seine, Louviers, Vervins, Reims, Versailles, la Cour d'Amiens.

Il y a même une solution mixte préconisée par le tribunal de Rouen disant que la réduction est opposable au tiers porteur de billets de fonds, lorsqu'il s'agit d'une vente intervenue avant le 1er juillet 1933, pourvu toutefois que le tiers-porteur ait été mis en cause. Comme on voit la question est fort controversée.

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de

L'AGENCE HAVAS

62, Rue de Richelieu - PARIS

vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le hall de son immeuble

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 35.

M. François Poncet mandé à Paris

De Berlin. — En présence de la situation actuelle, le gouvernement français aurait mandé M. François Poncet, ambasadeur, à Paris, dans un bref délai.

⁂

En Espagne

De Casablanca. — Radio-Tétouan signale qu'une escadre aérienne a bombardé Bilbao.

A son retour, elle a rencontré dix appareils gouvernementaux, de marque russe, et en abattit deux.

Les nationaux ont bombardé, également, Malaga.

La route de l'Escorial à Madrid devient de plus en plus inutilisable pour les gouvernementaux.

Enfin, le poste dément les succès annoncés par Madrid, au sud de la capitale.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Georges COUAILLAC et ses enfants Pierre et Madeleine ; Madame et Monsieur Eug. LAPUYADE et leurs enfants ; Madame et Monsieur COUAILLAC et leurs enfants ;

Les familles LAPUYADE Paul, DELPECH, ANDRIEU, BALDY, FOURASTIÉ, LAGARDE, CHARDON, d'Agen, DELSOL et tous les autres parents ont la douleur de vous faire par la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Paule COUAILLAC

Née LAPUYADE

leur épouse, mère, fille, belle-fille, nièce et cousine, pieusement décédée à Cahors, le 5 janvier, à l'âge de 30 ans, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 7 janvier, à 10 heures, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 1, impasse de la Charité.

« Des douleurs dans tous les membres

...me faisaient souffrir depuis six mois écrit M. Coqueret, Pont Sainte-Marie (Aube). Chaque fois que je m'arrêtais un instant, je souffrais en me levant et ne pouvais ni me redresser, ni marcher, tellement j'étais courbaturé. Depuis six mois, je fais usage des cachets Gandol à raison d'une boîte par mois, grâce à quoi mes douleurs ne se sont plus renouvelées. » Rhumatisants, ayez recours au Gandol qui a la propriété d'arrêter la surproduction de l'acide urique : 12 fr. 75 pour dix jours. Toutes Pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE

Une bonne

S'adresser au Café-Restaurant MONTMÉJA *à CATUS*

LA-PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 40

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

— Je me souviens, murmura-t-elle, mais qu'ai-je à faire avec ce meurtre ?...

— Ecoutez, Flo. Le sergent Aryton a fait venir ce grand détective de Londres, il est ici depuis plusieurs jours...

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ?

— Pourquoi vous aurais-je troublée à ce propos ? Cet homme a commis une terrible erreur, ma chère aimée, pardonnez-moi de vous le dire, ses soupçons sont tombés sur vous.

Les bras qui enlaçaient Karl retombèrent rigides le long du corps de la jeune femme, et une peine indicible parut sur ses traits.

— Il me soupçonne, moi ? Pourquoi ? Dites-moi pourquoi, Karl ?

Pour la première fois les preuves à lui fournies en bas par le policier lui parurent accablantes.

— Soyez courageuse, ma chérie, dit-il, et je suis sûr que vous pourrez expliquer tout ce qui peut paraître étrange... Tout d'abord vous souvenez-vous du bracelet que je vous ai donné ?

— Oui, fit-elle, honteuse de penser qu'elle ne s'en était pas souciée depuis l'heure où elle l'avait reçu.

— Il a été trouvé près du lieu du crime, poursuivit Karl, ayant hâte d'en finir.

Florence eut un cri dont l'horreur tragique fit frissonner son mari.

— Je comprends que vous ne puissiez peut-être pas expliquer comment ce bracelet était là-bas, poursuivit-il, mais j'ai besoin de quelques éclaircissements pour remettre les choses au point.

La voix de Florence altérée par l'angoisse était méconnaissable.

— Quelles autres preuves a-t-on encore, Karl ? demanda-t-elle nerveusement. Comment est venue à cet homme l'idée de m'accuser ?

Répondez-moi vite, Karl, l'attente me tue !...

— Il y a des taches de sang sur la robe que vous portiez ce soir-là... et cet homme est en possession de cette robe. En vrai policier, il a pénétré dans votre chambre à l'insu de tous.

Le visage de Flo devenait de plus en plus pâle et glacé.

— Et quoi encore ? murmura-t-elle.

— Dans le carnet de poche de ce malheureux, il y avait une phrase... le secret de Lady Damers...

A ces mots, Florence, à l'ahurissement de son mari, se laissa tomber évanouie sur un fauteuil, répétant : J'aurais dû lui dire, c'est ma faute, j'ai été lâche...

Kate s'agenouilla près d'elle et de sa voix persuasive essaya d'arrêter l'inutile aveu, étant bien résolue à se charger de ce qu'elle croyait être la faute de sa sœur.

Mais Florence sanglotait éperdument appelant Dieu à son aide.

LVIII

LE SECRET.

Les mots incohérents prononcés par sa femme ébranlaient à la fin la confiance de Karl Damers. Où il avait cru trouver l'indignation et la colère contre une accusation infâme, il trouvait l'effondrement d'une coupable.

Il regarda Kate.

— Pouvez-vous à la fin m'expliquer...

Florence ne la laissa pas répondre.

— Je ne suis pas coupable de la mort de ce garçon, Karl, je vous le jure devant Dieu, mais il est vrai que le soir où il mourut, j'étais dans le taillis près de la petite porte.

— Avec lui ?

— Oui !

— Je ne peux pas le croire. Revenez à vous, Florence, vous devenez folle... ou bien vous avez rêvé.

— Ni l'un, ni l'autre.

Elle se tourna vers sa sœur en muette prière.

— Kate, dites-lui que j'étais vraiment là-bas.

— Elle me l'a assuré, fit Kate.

— Je... il fallait que je lui parle, Karl, il le fallait à tout prix. Je ne voulais pas lui faire de mal ; je n'y pensais même pas et... Oh ! c'est horrible, fit-elle, se voilant de nouveau le visage.

— Continuez ! dites-moi tout, insista froidement Karl.

— Je ne peux pas vous dire exactement comment les choses se sont passées. Je parlais de... quelqu'un que j'aime, quand j'ai entendu le bruit d'une détonation. Avant que j'ai eu le temps de regarder autour de moi et d'appeler à l'aide. Oh !... Karl, l'horreur de cela ! J'ai senti du sang chaud me couvrir et il est tombé...

— Continuez !

— Alors, je me suis agenouillée. J'ai soulevé sa tête, et cherché son cœur pour voir s'il battait encore et j'ai compris qu'il était mort...

— Vous n'avez rien entendu ? Vous n'avez vu personne ?

— Non. Avant que le coup fût tiré, j'étais frappé d'horreur par ce qu'il disait. Après je ne pensais rien... et j'ai agi machinalement comme je viens de vous le dire.

— C'est alors que le bracelet est tombé de votre bras ?

— Je le suppose...

Elle parlait maintenant avec le calme du désespoir.

— Mais je ne me suis pas aperçue qu'il tombait. Quand je vis que cet homme était mort, je fus partagée entre la crainte et une sorte d'inconscience, je pense que j'ai été folle un moment... Quand je suis rentrée, je ne pensais qu'à laver mes mains couvertes de sang, mais comment aurais-je pu penser que ces taches sur ma robe seraient des preuves contre moi ? Je pensais seulement à l'horreur de les avoir reçues.

— De nouveau, Karl s'attendrit :

— Ma pauvre Flo, lui dit-il, pitoyable, c'était, en effet, terrible pour vous....

— Je crois bien que j'ai été vraiment folle toute la nuit et je pensais que mes mains gardaient toujours l'affreuse souillure... mais je ne pensais même pas à l'assassin qui était venu dans notre maison frapper cet homme. De cela, je suis aussi ignorante que vous...

— Pourquoi n'avez-vous pas eu confiance en moi, Flo ? C'est à peine croyable que, sachant qu'un crime venait d'être commis chez moi, vous ne m'ayez pas prévenu tout de suite. C'est une terrible faute, car l'assassin aurait pu être trouvé vraisemblablement presque tout de suite. Mais ce qui me frappe plus encore, c'est votre manque de confiance... Ne comprenez-vous pas que je vous aurai épargné cette cruelle agonie ?

— Je ne pouvais pas, à cause du secret.... le fatal secret... car il y en a un, Karl, que je ne voulais pas vous dire... et si je vous avais parlé de ce rendez-vous, j'aurais dû vous dire pourquoi j'y étais allée.

— Florence, dit-il, la relevant tendrement, je sais votre secret, il est tout à votre honneur et c'est pour sauver votre sœur que vous avez rencontré Robert Elster. Vous vous êtes sacrifiée pour Kate... Et je me demande comment elle a pu accepter ce sacrifice !

Il se tournait sévèrement vers sa belle-sœur.

— Je connais votre secret, Kate. Il m'a été dit par ceux qui ont soupçonné ma chère Florence. Je sais que vous êtes la mère de Verner...

Ne tremblez pas ainsi, dit-il à Florence qui cherchait à lui échapper. Vous avez été une sœur dévouée jusqu'à l'héroïsme et elle a été coupable en vous laissant porter le poids de sa faute.

Un cri de Florence s'éteignit sous la main de Kate.

— Taisez-vous, Flo, ne dites rien, Karl a le droit de me blâmer. N'intervenez pas, laissez-le dire tout ce qu'il croit devoir dire.

— C'est notre secret maintenant, poursuivit le chef de famille, et je commence à avoir la clé du mystère, ce malheureux jeune homme avait découvert le secret et essayait d'en tirer le plus d'argent possible. Ne réussissant pas au gré de son ambition auprès de Kate, il s'est adressé à vous, Forence. C'est bien cela !

— Je ne le nie pas, approuva Kate courageusement. C'est pour ce malheureux secret que Florence a accepté le rendez-vous d'Elster.

(*A suivre*).

Offres d'emplois

ON DEMANDE

Dans toute la région, hommes et dames, pour travail facile, chez soi, dans loisirs sans quitter emploi. Sérieux, — Ecrire à **T. GABRIEL**, à BIEVRES (Seine-et-Oise).

(Supplément aux *Lectures pour Tous* de janvier 1937)

LES

LECTURES POUR TOUS

N'AUGMENTENT PAS LEUR PRIX

ELLES FONT MIEUX

ELLES DOUBLENT LEUR SOMMAIRE

UN ABONNEMENT
POUR RIEN
à
Je sais tout

Envoyez cette annonce avec **40** fr. à **Je sais tout**, 90, Champs-Élysées, Paris

vous recevrez gratis et franco
35 FRS DE LIVRES choisis par vous

sur une liste comprenant les meilleurs ouvrages contemporains qui, port compris, **vous rembourseront votre abonnement.**

AVEC JE SAIS TOUT VOUS SAUREZ TOUT

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LE TRANSPORT PAR RAIL DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Une nouvelle initiative des Grands Réseaux

Hier encore, les réductions du tarif de grande vitesse G.V. 3/103, applicables aux transports des fruits et légumes n'étaient accordées que pour les distances supérieures à 150 km. De même les réductions spéciales de 15 à 40 0/0, prévues pour certains fruits et légumes dans les périodes de production d'arrière-saison, ne jouaient que pour des distances supérieures à 250 kilomètres.

Aujourd'hui, depuis le 20 novembre, ces restrictions de distance sont supprimées et les réductions signalées sont appliquées *quel que soit le parcours kilométrique effectué par chemin de fer.*

Cette nouvelle initiative des Grands Réseaux permettra :

— un meilleur approvisionnement des marchés de consommation de province ;

— la création de nouveaux débouchés à l'arboriculture et à l'horticulture nationales ;

— la possibilité d'aider à la diminution du coût de la vie.

Les transports par rail sont non seulement *rapides* et *réguliers*, mais également *économiques*.

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de *Cahors* à *Toulouse*, par exemple ? *Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours.* Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 *voyages aller et retour* dans le premier cas ; après 7 *voyages aller et retour dans le second.*

LA CARTE A DEMI TARIF
LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

POUR 15 frs LA
MODE PRATIQUE
OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
un abonnement de faveur de 3 mois immédiatement remboursé
par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs
De plus vous trouverez dans le 1er N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.
Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 79, boul. Saint-Germain, Paris

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
—:— PRIX MODÉRÉS —:—

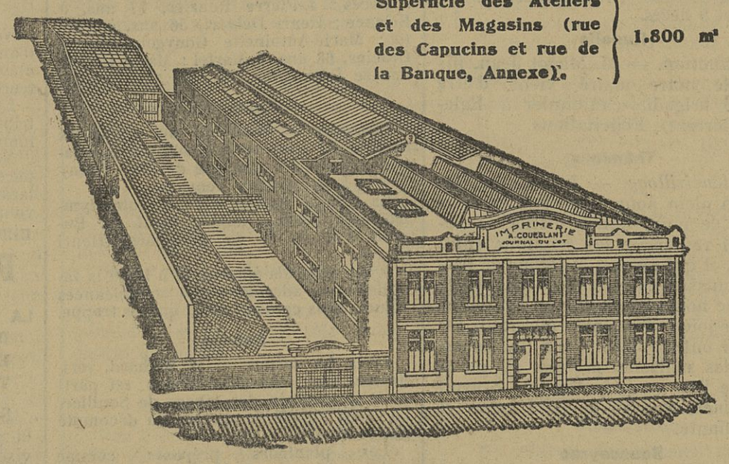

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } **1.800 m²**

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	19 55	20 25	22 5	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 27	»	20 5	20 37	22 17	22 45	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 31	»	0 21	1 47	3 7	5 25	»
LIMOGES départ.	»	»	15 45	»	0 27	1 52	3 12	5 41	»
BRIVE... arrivée	»	»	17 1	»	1 43	3 18	4 35	7 22	»
BRIVE... départ.	8 3	12 28	17 7	18 3	1 49	3 53	4 41	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 39	13 4	—	18 37	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 1	13 36	17 44	18 56	—	4 30	—	8 16	»
CAZOULES	9 8	13 43	—	19 2	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	—	19 6	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 22	13 57	—	19 15	—	—	—	—	»
Nozac	9 31	14 6	—	19 24	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 44	14 19	18 6	19 34	—	4 57	—	8 44	»
Saint-Clair	9 53	14 28	—	19 42	—	—	—	—	»
Dégagnac	10 3	14 33	—	19 52	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 13	14 48	—	20 2	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 23	14 58	—	20 11	—	—	—	—	»
Espère	10 31	15 6	—	20 18	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 40	15 15	18 41	20 27	3 21	5 35	6 11	9 23	»
CAHORS départ.	11 51	17 56	18 45	»	3 25	5 39	6 15	9 29	7 25
Sept-Ponts	12 2	18 7	—	»	—	—	—	—	7 36
Cieurac	12 17	18 22	—	»	—	—	—	—	7 51
Lalbenque	12 24	18 29	—	»	—	—	—	—	7 58
Caussade	12 52	18 59	19 25	»	—	6 21	—	10 12	8 25
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	19 45	»	4 20	6 42	7 10	10 33	8 55
TOULOUSE.. arr.	16 35	»	20 35	»	5 »	7 35	8 »	11 57	11 26

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB.(2) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.(3) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 53	»	8 35	13 25	15 50	17 20	20 16	21 20	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	9 17	14 6	16 35	18 12	20 57	22 6	0 »
Caussade	6 50	10 27	9 35	—	17 16	18 34	21 17	—	—
Lalbenque	7 26	11 5	—	—	17 56	18 55	—	—	—
Cieurac	7 34	11 13	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	11 22	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 9	14 58	18 20	19 12	21 57	23 5	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	15 2	»	19 17	22 1	23 9	0 56
Espère	8 27	—	—	—	»	19 28	—	—	—
St-Denis-Catus	8 40	—	—	—	»	19 39	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 53	—	—	—	»	19 51	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	»	19 58	—	—	—
Saint-Clair	9 10	—	—	—	»	20 6	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	»	20 17	22 45	—	—
Nozac	9 30	—	—	—	»	20 24	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 38	—	—	—	»	20 32	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9 45	—	—	—	»	20 38	—	—	—
CAZOULES	9 51	—	—	—	»	20 44	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 12	—	»	20 55	23 10	—	—
Gignac-Cressens.	10 32	—	—	—	»	21 21	—	—	—
BRIVE..... a.	10 57	—	11 50	16 33	»	21 46	23 52	0 50	2 24
BRIVE..... d.	»		11 58	16 39	»	»	23 59	1 »	2 30
PARIS.. (A.) arr.	»		18 52	23 23	»	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 4	23 35	»	»	6 55	8 23	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 29	15 20	»	18 56
Mercuès	6 43	15 34	»	19 10
Douelle (*Arrêt*)	6 47	15 38	»	19 14
Parnac	6 54	15 46	»	19 22
Luzech	7 »	15 52	»	19 28
Castelfranc	7 12	16 3	»	19 39
Prayssac (*Arrêt*)	7 16	16 7	»	19 43
Puy-l'Evêque	7 24	16 15	17 22	19 51
Duravel	7 31	16 22	17 33	19 58
Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 44	20 5
Fumel	7 48	16 40	18 3	20 16
LIBOS	7 53	16 45	18 9	20 21

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 34	9 24	13 24	18 14
Fumel	6 42	9 31	13 31	18 21
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 32
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 39
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	13 55	18 46
Prayssac (*Arrêt*)	7 39	10 4	14 3	18 55
Castelfranc	7 46	10 9	14 8	19 »
Luzech	8 7	10 20	14 19	19 11
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 21
Douelle (*Arrêt*)	8 29	10 34	14 33	19 26
Mercuès	8 37	10 39	14 38	19 32
CAHORS	8 53	10 51	14 50	19 45

St-Denis-près-Martel et Aurillac

			EXP.		
St-Denis-près-Martel.	4 45	14 43	18 39	18 50	»
Vayrac	4 53	14 50	—	18 58	»
Bétaille (*arrêt*)	4 58	14 54	—	19 3	»
Puybrun	5 6	15 2	—	19 11	»
Bretenoux-Biars	5 15	15 10	18 57	19 20	»
Port-de-Gagnac	5 21	15 16	—	19 26	»
Laval-de-Cère	5 30	15 23	—	19 34	»
Lamativie	5 52	15 40	—	19 51	»
Siran (*arrêt*)	6 9	15 54	—	20 5	»
La Roquebrou	6 30	16 5	—	20 18	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	16 40	20 15	20 55	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

		EXP.			
AURILLAC.. départ.	4 52	6 »	10 42	17 17	»
La Roquebrou	5 26	6 26	11 18	17 55	»
Siran (*arrêt*)	5 37	—	11 29	18 6	»
Lamativie	5 51	—	11 43	18 21	»
Laval-de-Cère	6 6	—	11 58	18 36	»
Port-de-Gagnac	6 13	—	12 5	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 29	7 11	12 14	19 2	»
Puybrun	6 38	—	12 21	19 12	»
Bétaille (*arrêt*)	6 47	—	12 28	19 20	»
Vayrac	7 2	—	12 33	19 26	»
St-Denis-près-Martel.	7 9	7 31	12 40	19 33	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	7 33	10 34	»	19 42
Sarlat	»	8 28	11 31	17 56	20 46
Cazoulès	»	9 3	12 6	19 5	21 21
Souillac	8 19	9 11	12 14	19 16	21 30
		10 7	12 24		15 4
Le Pigeon	8 31	10 26	12 37	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 16
Baladou. Arrêt.	8 35	10 32	12 41		15 20
Martel	8 42	10 56	12 48		15 27
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	11 7	12 57		15 36

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	6 53	7 32	9 14	13 »	15 55
Martel	7 6	7 40	9 27	13 13	16 24
Baladou. Arrêt.	7 12	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon	7 15	—	9 37	13 22	16 49
Souillac	7 24	7 55	9 46	13 31	17 »
	6 15			13 45	20 51
Cazoulès	6 24	8 1			20 59
Sarlat	7 31	8 27	17 53	15 3	21 36
	5 24				
Le Buisson. ar.	6 9	8 59	18 39	15 48	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	18 20
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	22 16
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	22 37
FIGEAC	2 39	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	22 48
Le Pournel	—	7 50	11 42	»	14 24	20 2	—
Assier	3 39	8 1	11 54	»	14 33	20 12	23 10
Flaujac (halte)	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—
Gramat	5 13	8 23	12 18	»	14 54	20 34	23 28
Rocamadour	5 25	8 35	12 28	»	15 7	20 45	23 38
Montvalent	5 42	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—
St-Denis-p.-Martel arr.	5 54	8 58	12 51	»	15 33	21 7	23 57
St-Denis-p.-Martel dép.	5 59	9 6	13 2	»	15 43	21 15	0 1
Quatre-Routes	6 11	9 16	13 12	»	15 52	21 25	—
Turenne	6 23	9 26	13 22	»	16 2	21 34	—
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	0 34
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 39	8 23

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 57	22 45	»	7 30	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 57	8 19	»	14 2	17 10	»	»
Turenne	4 18	8 44	»	14 23	17 31	»	»
Quatre-Routes	4 23	8 53	»	14 31	17 39	»	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 33	9 »	»	14 38	17 46	»	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 39	9 8	»	14 42	17 50	»	»
Montvalent	—	9 19	»	—	18 1	»	»
Rocamadour	5 3	9 37	»	15 6	18 17	»	»
Gramat	5 14	9 50	»	15 16	18 28	»	»
Flaujac (halte)	—	10 3	»	—	18 40	»	»
Assier	5 33	10 13	»	15 34	18 50	»	»
Le Pournel	—	10 22	»	—	18 59	»	»
FIGEAC.....dép.	5 56	10 44	»	15 56	19 16	»	»
CAPDENAC ar.	6 5	10 53	»	16 5	19 25	»	»
CAPDENAC d.	6 27	11 20	»	16 13	19 37	»	»
TOULOUSE	9 56	15 26	»	19 14	23 21	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 2	10 14	16 44	19 18
Cabessut	8 11	10 25	16 55	19 29
Arcambal	8 20	10 41	17 4	19 40
Vers	8 28	10 59	17 12	19 49
Saint-Géry	8 35	11 14	17 17	19 56
Conduché	8 46	11 43	17 28	20 10
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 53	17 34	20 17
St-Martin-Labouval	8 59	12 17	17 41	20 29
Calvignac	9 5	12 27	17 47	20 37
Cajarc	9 16	12 44	17 59	20 52
Montbrun	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3
Toirac	9 33		18 16	21 13
Lamadeleine	9 44		18 27	21 26
CAPDENAC	9 55		18 38	21 38

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7 11	11 49	19 37	»
Lamadeleine	7 23	12 5	19 47	»
Toirac	7 34	12 19	19 56	»
Montbrun	7 42	12 30	20 3	»
Cajarc	7 52	12 45	20 13	»
Calvignac	8 2	12 58	20 22	»
St-Martin-Labouval	8 9	13 7	20 28	»
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 17	20 35	»
Conduché	8 23	13 25	20 41	»
Saint-Géry	8 38	13 41	20 53	»
Vers	8 43	13 48	20 58	»
Arcambal	8 50	13 59	21 5	»
Cabessut	8 59	14 14	21 14	»
CAHORS	9 6	14 23	21 21	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 38	17 6	»
Carsac	8 48	17 17	»
Grolejac	8 55	17 34	»
St-Cirq-Madelon	9 1	17 41	»
Payrignac (arr.)	9 8	17 49	»
GOURDON	9 18	17 59	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	6 46	16 4	»
Payrignac (arr.)	6 55	16 12	»
St-Cirq-Madelon	7 3	16 20	»
Grolejac	7 21	16 26	»
Carsac	7 32	16 37	»
SARLAT	7 46	16 52	»